



CONVOCAATION

DESTINATAIRES : MEMBRES DU CONSEIL DE LA MRC

EXPÉDITEUR : Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière

OBJET : **Séance extraordinaire**

Mesdames, Messieurs,

La présente est pour vous convoquer à une **séance extraordinaire** du conseil de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, qui aura lieu le **mardi 12 décembre 2023, à 19h20 à l'hôtel de ville d'Alma**, sous la présidence de monsieur Louis Ouellet, préfet et maire de L'Ascension de N.S..

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour pour cette rencontre.

Cette convocation est réalisée en fonction des règles stipulées par l'article 156 du code municipal du Québec.

Espérant pouvoir compter sur votre présence, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Cynthia Tardif, directrice générale et greffière-trésorière

Ordre du jour séance extraordinaire

12 décembre 2023

	But	Responsable
1 Mot de bienvenue		
2 Signification de l'avis de convocation		
3 Lecture et adoption de l'ordre du jour	Résolution	
4 Adoption du budget 2024 pour le TNO	Résolution	Alain Coudé
5 Adoption du programme triennal d'immobilisations du TNO pour 2024, 2025 et 2026	Résolution	Alain Coudé
6 Affaires nouvelles		
7 Période de questions pour les citoyens		
8 Levée de la séance	Résolution	